



Les objectifs principaux visés par la politique d'entreprise Qualité Sécurité Environnement de Zuttion Construction SA sont définis dans ce document. La direction et l'ensemble des collaborateurs s'engagent à les poursuivre. Chaque membre de la hiérarchie est un relais actif du déploiement de cette démarche. Tenir cet engagement, c'est contribuer à la pérennité d'une entreprise engagée et socialement responsable.

QUALITÉ

- valoriser la profession
- contribuer au développement du tissu économique
- innover
- développer durablement l'entreprise
- produire une plus-value par des prestations de haute qualité et améliorer continuellement les prestations
- maintenir un outil de production performant et innovant
- viser la rentabilité et l'efficacité pour assurer la pérennité et la viabilité économique à long terme

SOCIAL

- promouvoir l'excellence des collaborateurs par l'écoute, le respect et la motivation
- valoriser le personnel et ses compétences
- investir dans le processus de formation
- respecter l'égalité et la diversité

CLIENTS ET AUTRES INTERVENANTS

- rechercher la satisfaction des clients
- observer et anticiper l'évolution des besoins
- respecter les valeurs d'honnêteté, équité et transparence
- maintenir la fidélité
- assurer la réactivité
- respecter les délais et budgets

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

- se conformer aux exigences légales et autres exigences applicables
- diminuer les risques d'accidents et d'atteintes à la santé
- prévenir par l'information et la formation des collaborateurs
- assurer que toute personne, de la direction aux collaborateurs, contribue à l'amélioration continue de la sécurité au travail par son comportement, son exemplarité et sa participation à des groupes de travail
- impliquer tous les partenaires concernés dès la phase de planification du chantier
- prendre en compte le critère sécurité lors de tout nouvel investissement
- mettre à disposition tout le matériel nécessaire pour travailler en sécurité

ENVIRONNEMENT

- se conformer aux exigences légales et autres exigences applicables
- limiter l'impact environnemental par l'amélioration des performances environnementales
- sensibiliser le personnel aux problèmes environnementaux, notamment à la prévention des pollutions, et encourager à la participation
- prendre en compte la protection de l'environnement lors de tout nouvel investissement